

5

Procès-verbal no II

de la 16<sup>e</sup> séance du Conseil fédéral  
du 3 mai 1978

1. Voyages à l'étranger des membres du Conseil

M. Gnägi rappelle qu'il se rendra en Suède au courant de la semaine prochaine pour avoir des entretiens officiels avec le ministre de la défense.

M. Furgler pour sa part fera, du 16 au 19 mai, une visite officielle aux ministres de la justice (Vogel) et de l'intérieur (Maihofer) de la République fédérale d'Allemagne.

M. Chevallaz rentre d'un voyage privé de deux jours à Paris où il a eu l'occasion de rencontrer le ministre des finances (Maunoury) et le ministre du budget (Papon). Le Gouvernement Barre veut profiter d'une certaine stabilisation de la gauche et d'un apaisement sur le plan syndical aux fins de parvenir à un retour à la vérité des prix.

M. Aubert verra officiellement son collègue autrichien les 29 et 30 mai et rencontrera vraisemblablement son homologue italien Forbani les 10 et 11 juillet.

2. Travaux des commissions

M. Hürlimann annonce que l'initiative populaire concernant les sentiers et les chemins a été traitée par la commission du Conseil national, qui cherche une solution de contre-projet modérée. Si le Conseil national devait s'y rallier et que le Conseil des Etats entre en matière cette fois-ci, l'initiative serait retirée. Il n'est pas dans l'intention du chef du département de revenir dans le débat, sinon pour répéter que la Confédération n'entend pas reprendre une tâche qui ne lui incombe pas.

3. Mesures de sécurité et protection des membres du Conseil

M. Furgler confirme que les installations d'alarme existent pour tous les bureaux des chefs de département et qu'il convient aujourd'hui de coordonner l'information et l'instruction. Il importe que les collaborateurs directs, les chauffeurs et les huissiers soient au clair sur le comportement à avoir en cas de danger et que des mesures individuelles soient prises pour chaque membre du Conseil. Le problème principal consistera à mettre au point une conception de protection renforcée. Pour que le Conseil puisse se prononcer, il est prévu que des démonstrations soient faites et que le procureur général de la



Confédération, responsable du comité de sécurité, puisse avoir l'occasion de faire un exposé devant le Conseil sur le problème de la sécurité. Cela sera fait lors de la séance du 24 mai.

#### 4. Relations avec la République démocratique Algérienne

M. Aubert rappelle les motifs d'un difficile contentieux avec l'Algérie après la sentence du Tribunal fédéral concernant la destination du Trésor du FLN. Les procédures en cours aggravent encore le climat déjà fort dégradé. Notre pays enverra un nouvel ambassadeur à Alger (Andres) à fin mai. Il est rappelé que les Algériens n'ont à Berne qu'un chargé des affaires. Le chef du Département politique se propose d'écrire une lettre personnelle à son collègue Bouteflika, dans laquelle il suggérera l'envoi d'un émissaire aux fins de rétablir des liens de confiance et la rencontre d'experts des deux pays à Genève pour traiter du problème des échanges commerciaux.

#### 5. Conférence des non-alignés

M. Aubert informe le Conseil que la Suisse est invitée à prendre part à la Conférence des pays non-alignés, qui se réunira à Belgrade du 25 au 29 juillet. Notre représentant n'y jouira ni du droit de parole ni du droit de vote. Toutefois, la présence de la Suisse (assurée lors de la précédente conférence à Colombo) est souhaitée et souhaitable. Le département enverra une note pour permettre au Conseil de décider s'il convient de participer à nouveau. Le Département de l'économie publique y enverrait également un délégué.

#### 6. Raffineries du Rhône

M. Ritschard a eu l'occasion, avec M. Honegger, de recevoir une délégation du Conseil d'Etat valaisan pour discuter de la fermeture probable des Raffineries du Rhône. L'affaire est bien mal en point. Les compagnies pétrolières intéressées font des pertes importantes. Le mauvais choix de l'emplacement, les erreurs de construction ont aussi contribué à la déconfiture de l'entreprise. Le Département des transports et communications et de l'énergie et le Département de l'économie publique contribuent à l'étude d'une solution. Aucune décision n'a été prise pour le moment.